

Une charte de développement durable pour Atemia

Bureau d'études dédié au développement responsable des entreprises, institutions culturelles et collectivités, Atemia s'engage pour demain. Conscients des enjeux qui pèsent sur notre société et de la responsabilité de chacun, nous avons voulu définir une politique interne lisible et cohérente. L'ensemble des engagements ci-après sera suivi au quotidien et alimentera constamment la démarche de l'entreprise.

Philosophie générale

« Soit toi-même le changement que tu souhaites voir dans le monde » (Gandhi)

De manière générale, Atemia vise à contribuer, par chacune de ses réalisations, à la protection de l'environnement par la sensibilisation, la valorisation du patrimoine naturel, l'implantation de stratégie de développement durable transversale ou encore l'organisation et l'évaluation certification d'évènements éco-responsables. Atemia aspire également à un développement économique réfléchi sur le territoire et pour les entreprises/institutions culturelles/associations avec lesquelles nous travaillons, considérant qu'une réflexion sur leurs ressources propres peut être un levier de retombées financières. Enfin, Atemia s'engage à constamment animer le patrimoine socioculturel auprès de tous les publics, quels que soient leur âge, leur condition et leur provenance ; à faire vivre une tradition, un savoir-faire et toutes les particularités de ses partenaires dans un souci de concertation et de co-construction des projets.

Les déplacements

*Limiter les déplacements motorisés, favoriser les transports en commun
et les véhicules peu/non polluants*

- **Limiter les déplacements** motorisés par le télétravail,
- **Favoriser la marche** ou le vélo au quotidien,
- **Faire du covoiturage** dès que possible,
- **Privilégier le train** pour les longs déplacements,
- **Inciter nos clients et partenaires** à adopter des modes de déplacements doux
- **Compenser** tout ou partie des émissions de gaz à effet de serre.

L'énergie

Allier progrès technique, confort et protection de l'environnement

Électricité

- Privilégier la lumière naturelle pour l'éclairage de nos bureaux
- Optimiser le nombre d'éclairages nécessaires
- Utiliser 100 % d'ampoules basses consommations (LED, ou fluocompact)
- Bannir l'utilisation de piles jetables
- Acheter 100 % de nouveaux appareils électroniques en catégorie A ou A+
- Utiliser 100% des appareils électroniques en mode économie d'énergie
- Contrôler et éteindre les appareils en veille en fin de journée
- Évaluer notre consommation d'énergie annuelle
- Mettre en œuvre un plan d'action pour réduire notre consommation

Chauffage et climatisation

- Valoriser au maximum la biomasse pour le chauffage de nos bureaux
- Optimiser la température de pièces
- Contrôler l'isolation régulièrement
- Entretien régulièrement la chaudière et insert à bois
- Ventiler les espaces de manière naturelle l'été
- Identifier les consommations et les réduire

Eau chaude

- Isoler le chauffe-eau de nos bureaux
- Régler la production d'eau chaude entre 55 et 60 °C
- Identifier les consommations et les réduire

L'eau

Ressource rare, au cœur de l'enjeu du 21e siècle

Chasse au gaspillage

- Identifier les fuites et les colmater
- Limiter le volume des chasses d'eau
- Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage des plantes

Limiter les consommations inutiles

- Favoriser les installations économes (aérateurs, réducteurs de pression...)
- Limiter les rejets nocifs dans les réseaux d'égouts
- Favoriser les produits labellisés
- Respecter les doses indiquées
- Identifier les consommations d'eau dans nos bureaux, les mesurer et les réduire !

Les achats

Devenir consomm'acteur, réconcilier l'économique, le social et l'environnemental

Acheter un produit... et une conception

- Favoriser les produits issus du commerce équitable
- Favoriser une « éthique de l'étiquette »
- Établir des partenariats avec des fournisseurs intégrant des démarches durables dans leur processus de fabrication ou d'achat (normes ISO 14001, Imprim'Vert...).

Acheter des produits respectant l'environnement

- Privilégier les produits non « sur-emballés »
- Penser à la fin de vie des produits (matériaux recyclables...)
- Favoriser l'utilisation de papier recyclé à 100%
- Privilégier les produits possédant un éco-label

Acheter un savoir-faire local

- Privilégier les fournisseurs locaux (structures privées ou associatives)
- Privilégier les produits issus de ressources locales

Les Déchets

Implanter les 3 RV de façon transversale à l'entreprise

Repenser / réduire (agir en amont)

- Privilégier des produits durables et non jetables
- Acheter des produits recyclés et recyclables
- Limiter l'impression de document pouvant posséder des caractères obsolètes
- Mettre en œuvre une communication 100 % dématérialisée

Réutiliser

- Favoriser les produits à éco-recharges
- Réutiliser en interne dès que possible

Recycler

- Trier scrupuleusement tous les déchets
- Mettre en place une politique volontaire de tri
- Amener tous les déchets spécifiques à la déchetterie.
- Mettre en œuvre un compost pour les déchets organiques des repas

Valoriser

- S'assurer que les filières de récupération des déchets ultimes sont optimales

Cette charte n'est pas figée, bien au contraire.

La vie de l'entreprise, son évolution et ses expériences ne manqueront pas de la faire évoluer et l'abonderont de nouveaux engagements. Atemia tâchera d'évaluer l'impact de cette politique en publiant des chiffres clés dans sa lettre d'information.

Pour plus de renseignements :
developpementdurable@atemia.org

***Atemia reverse également 1 % de son chiffre d'affaires
à des associations de protection de l'environnement***